



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 26 juin 2025

Date de la convocation :
19 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 26 juin, l'assemblée
régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de
Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

- o Membres en exercice : 14
- o Présents : 12
- o Votants : 13
- o Pour : 13
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, FROST Georges,
PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeanine, DESBOIS
Jocelyne, RITTER Claude, PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE
Christelle, CHANTEPERDRIX Guy.

Représentés : LETOURNEAU Pascale par PRUDHON Fabrice

Excusés : LEGRAND Valérie

Absents : --

Secrétaire de séance : Georges FROST

DE-038-2025

Mise à disposition de salles communales en période électorale

Afin d'encadrer la location de salles en respectant l'équité entre les candidats, il est nécessaire de fixer les règles de mise à disposition ou de location de la salle des fêtes, lors de demandes déposées par les associations, les syndicats ou partis politiques qui en font la demande,

Il est rappelé que c'est le maire seul qui autorise ou non les demandes de location et signe les conventions de locations,

Il revient au Conseil Municipal de fixer les contributions dues, ainsi, il est demandé au conseil de se prononcer sur ce point,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour tout candidat aux élections municipales de Châtenoy-en-Bresse, en période électorale définie comme couvrant les 6 mois précédent ce scrutin électoral,

DECIDE, en dehors du cas énoncé ci-avant, d'appliquer les tarifs votés pour les associations extérieures pour toute demande de location de la salle des fêtes par des associations, syndicats ou partis politiques, quelle que soit la période de cette demande ;

DIT que le règlement de la salle des fêtes sera modifié en conséquence.

Le secrétaire de séance, M. Georges FROST

Mme Le Maire, Joëlle SCHWOB

Date de transmission de l'acte: 08/07/2025
Date de reception de l'AR: 08/07/2025
071-217101179-DE_038_2025-DE
A G E D I